

03 fév.
2014

PERSONNELS D'INSPECTION IEN, IA-IPR

Jeudi 23 janvier s'est tenue la première réunion du groupe de travail de discussions entre le ministère et les organisations syndicales sur les missions et la formation des personnels d'inspection.

La délégation du Sgen-CFDT était composée d'IEN et d'IA-IPR.

Deux documents avaient été envoyés avant le groupe de travail :

- > une fiche sur les missions des personnels d'inspection,
- > une fiche sur la formation des corps d'inspection.

En ouverture de la réunion, nous avons rappelé la nécessité d'élargir les discussions aux conditions de travail et de rémunération des inspecteurs et notre revendication d'un corps unique, aligné sur la grille des IA-IPR, avec accès en fonction du corps d'origine.

Les missions

Il s'agit de revisiter les missions des personnels d'inspection, en les recentrant, avec les autres corps d'encadrement, sur un pilotage pédagogique continu et cohérent entre les degrés et les voies d'enseignement, avec l'objectif d'une réécriture de la circulaire du 19 mai 2009.

Les mesures proposées

- Elles confirment le rôle des inspecteurs dans le pilotage de l'académie, en précisant leur contribution à la définition de la stratégie académique et leur rôle dans le pilotage départemental.
- Elles confortent leur contribution à la formation initiale et continue des personnels d'enseignement et d'éducation au sein des ESPE.
- Elles précisent le rôle des inspecteurs dans le conseil aux établissements et dans le pilotage des circonscriptions concernant l'impulsion des réformes, l'animation des équipes et l'évaluation des enseignants pour un meilleur accompagnement individuel.

Ce qu'en pense le Sgen-CFDT

Le Sgen-CFDT regrette vivement que les missions des inspecteurs ne soient pas repensées dans le cadre de la refondation de l'École et qu'aucune référence ne soit faite à l'École du socle.

Alors que les débats sur la refondation de l'École avaient largement abordé la question de l'évaluation des enseignants, le projet présenté au groupe reste en retrait des propositions faites. Le groupe de travail devra aller plus loin sur l'évaluation des enseignants et des équipes.

La formation

Partant d'un état des lieux de la formation actuelle, le ministère propose le rapprochement de la formation des personnels de direction et de celle des corps d'inspection, en définissant des « principes directeurs communs aux cadres pédagogiques ».

- Un cahier des charges commun aux personnels d'inspection et aux chefs d'établissement, coordonné par l'ESENER pour une meilleure articulation des différents niveaux de formation.
- Des modules communs aux cadres pédagogiques.
- Un parcours de formation plus individualisé.
- Une offre de formation continue de 12 heures annuelles.
- La création de formations diplômantes ou qualifiantes.

Ce qu'en pense le Sgen-CFDT

Concernant la formation actuelle, le Sgen-CFDT fait part des difficultés des stagiaires qui cumulent formation à l'ESEN et charge de travail, sans aménagement ou allègement de service, et propose que les inspecteurs stagiaires aient un secteur d'intervention réduit.

Les formations académiques sont organisées de façon variable. En raison du faible nombre des inspecteurs par rapport aux chefs d'établissement, elles sont rarement adaptées à leurs besoins de formation.

Le Sgen-CFDT est favorable à une individualisation des parcours de formation initiale, adaptée à l'origine professionnelle du stagiaire et à sa spécialité.

À savoir

Le prochain groupe de travail sera un groupe commun personnels de direction et inspecteurs, au cours duquel seront discutés la formation continue et le parcours de carrière.